



ARRETE nº 25-298

Portant nomination Responsable adjoint au sein du programme ingénieur ISI

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ; Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ; Vu le règlement DFP visé par le CE du 05 juin 2025 et par le CA du 25 juin 2025.

## ARRETE

## Article 1:

Monsieur Aurélien BÉNEL, enseignant chercheur, est nommé Responsable adjoint au sein du programme ingénieur Informatique et Systèmes d'Information à compter du 1er septembre 2025 pour une durée de 4 ans et cela jusqu'au 31 août 2029.

## Article 2:

Cette fonction relève du point « Responsabilité adjoint de branche ingénieurs » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 26 août 2025,

Pr Christophe COLLET

Directeur de l'UTT

Original : DFP Copies : Intéressé DRH

Diffusion générale: www.utt.fr